

Mairie de Bas-en-Basset



NOTE INFORMATIONS PARENTS GARDERIE CANTINE GROUPE SCOLAIRE LOUISE MICHEL

Ce courrier s'adresse aux parents et enfants utilisateurs des services municipaux que sont la garderie et la cantine.

Cette période de crise sanitaire impose des contraintes importantes à tous les niveaux et pour les différents temps de la journée. Nous souhaitons que les parents continuent à expliquer la nécessité des gestes barrières à leurs enfants afin qu'ils soient plus facilement respectés à l'école.

Le nombre conséquent d'enfants inscrits, entraîne un temps supplémentaire pour l'organisation spécifique et générale (appel, mise en rang pour le départ, la désinfection des mains, du matériel). Ce ne doit pas être des moments de chahut qui nuisent à la sécurité de tous. Nous comptons sur vous pour leur redire qu'un comportement calme et respectueux des règles s'impose. Pour les maternelles, le port d'une chasuble fluo permet une reconnaissance particulière des enfants hors de l'école.

Au vu de la situation particulière, la municipalité a embauché une personne en renfort pour le service à la cantine tous les jours. Les enfants ont des restrictions quant à leur possibilité de se servir seul (couverts, pain). Cela rallonge la durée du passage sur la ligne de self et l'aide supplémentaire s'avère appréciable.

Cette personne est également amenée à accompagner ponctuellement le rang des enfants de l'école élémentaire quand celui-ci dépasse 90 élèves en primaire pour l'aller et le retour au restaurant. Un effectif supérieur à 100 enfants a déjà été plusieurs fois atteint surtout les mardis et jeudis !

Nous vous rappelons qu'une garderie fonctionne dès 11h30. Vous pouvez récupérer votre enfant jusqu'à 12h30 et ne pas le faire manger à la cantine, quand cela vous est possible.

Le restaurant scolaire atteint parfois le nombre maximal d'enfants pouvant être accueillis. Si vous pouvez vous organiser autrement, pourquoi ne pas l'envisager ? Nous remercions les familles qui ont fait et poursuivent cet effort pendant cette période particulière.

L'inscription à la cantine fonctionne plutôt bien sur « E-ticket ». Nous vous proposons d'utiliser un module de même type pour l'inscription aux différents temps de garderie.

Jusqu'à présent, il était nécessaire de préinscrire votre enfant au secrétariat de la mairie pour toutes les garderies par mail :

*le matin si votre enfant arrive à l'école avant 8h20, début du temps scolaire, il doit être inscrit

*le temps du midi

*le soir où la garderie prend une forme d'étude surveillée.

Nous vous demandons d'inscrire à partir de fin décembre pour la rentrée de janvier, vos enfants par l'intermédiaire du logiciel E-TICKET à chacun des services pour une phase de test. (L'erreur ou l'oubli pourra être rectifié alors exceptionnellement par un mail à la mairie : contact@basenbasset.fr). Chaque famille devra donc avoir créé un compte avec son dossier (document d'inscription disponible sur le site de la mairie).

Connaître le nombre d'enfants inscrits permet de gérer au mieux le nombre et l'emploi du temps des agents, en général les effectifs sont toujours importants et même supérieurs aux prévisions.

Nous comptons sur votre bon sens et votre coopération pour le bien vivre ensemble dans la journée d'un écolier de Bas en Basset.

Emilie BLASSY, Adjointe et Valérie BRUN, Elue déléguée

The image shows a blue circular official seal of the Municipality of Bas-en-Basset. The seal features a central emblem with a crown and a shield, surrounded by the text 'MAIRIE DE BAS-EN-BASSET' and '1890'. Overlaid on the seal is a handwritten signature in black ink, which appears to be 'Emilie Blassy'.